

La diversification des chaînes d'approvisionnement entraînée par la Covid-19 profitera-t-elle à l'Afrique ?

Franziska Hollmann Directrice Entreprises pour l'Afrique - DEG

7 octobre 2020



Face à la forte croissance de sa population, l'Afrique pourrait bien ne pas avoir d'autre choix que de développer rapidement sa base industrielle. Ce processus a été stimulé par la volonté des entreprises européennes de rapprocher leurs chaînes d'approvisionnement des producteurs - une leçon tirée notamment de la pandémie de Covid-19. Les pays africains les mieux intégrés dans les marchés mondiaux pourraient en bénéficier, de même que les pays disposant d'une main d'oeuvre abondante et d'un coût du travail comparativement plus faible.

L'Assemblée générale des Nations unies a déclaré la période 2016-2025 « Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique ». L'industrialisation et l'innovation sont aussi spécifiquement citées dans les Objectifs de développement durable (ODD) inclus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU (ODD n° 9 : Infrastructure, industrialisation et innovation)¹.

Face à la forte croissance de sa population, l'Afrique pourrait ne pas avoir d'autre choix que de développer rapidement sa base industrielle. Cependant, l'industrialisation va souvent de pair avec une utilisation accélérée des ressources naturelles et énergétiques, avec la pollution et la prolifération des déchets. La révolution industrielle du XIXe siècle en Europe et le « miracle économique » chinois des trente dernières années ont joué un rôle majeur dans le développement de ces régions. Mais on sait aussi qu'ils ont déclenché puis accéléré le réchauffement climatique. Il serait donc dans l'intérêt de tous les investisseurs actifs en Afrique et dans d'autres marchés

émergents de pouvoir opter pour des technologies à la fois écologiques et modernes.

RÉGLÉMENTER, POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS

Les institutions de financement du développement (IFD) sont tout à fait disposées à apporter les financements adéquats pour l'investissement dans des technologies « vertes » mais, sur ce point, deux facteurs agissent à contre-courant : la dimension incitative et les coûts. En ce qui concerne les incitations, la plupart du temps, les entreprises ne sont pas directement affectées par les conséquences environnementales positives ou négatives des technologies qu'elles utilisent : investir pour limiter ses émissions de CO2 ne paie pas forcément. À moins que les gouvernements n'appliquent les réglementations idoines, il n'y a pas d'incitation à produire à un coût plus élevé.

Cela nous amène au second facteur, plus important encore pour les investisseurs : les coûts. Les technologies modernes sont souvent nettement plus onéreuses que la technologie standard – alors que le budget, lui, est limité. Dans la comparaison des offres, le coût est donc un point crucial.

Pour autant, la vision à court terme du coût d'investissement ne prend pas en compte les effets vertueux à long terme des économies de ressources ou d'énergie, ni la plus grande durabilité des machines et équipements, et donc la limitation des coûts de maintenance et renouvellement. Sur le terrain, DEG a pu constater que beaucoup d'entrepreneurs africains privilégient les technologies les plus modernes – mais c'est une décision difficile lorsque le surcoût de l'investissement en question peut aller jusqu'à 30 %.

Comme toutes les IFD, DEG a d'autres raisons de soutenir le choix d'une technologie moderne et écologique. Le recours aux meilleures technologies disponibles permet en effet de réduire de façon significative les risques environnementaux – y compris les évolutions réglementaires pouvant imposer des normes plus strictes et des améliorations technologiques ; les risques de réputation liés aux impacts sur les communautés et aux exigences de qualité des acheteurs ; et les risques de marché à long terme, les clients se montrant de plus en plus regardants sur les normes de production.

Les institutions de financement du développement (IFD) sont tout à fait disposées à apporter les financements adéquats pour l'investissement dans des technologies « vertes » mais, sur ce point, deux facteurs agissent à contre-courant : la dimension incitative et les coûts.

EMPRUNTER ENSEMBLE UN CHEMIN PLUS VERTUEUX

Les IFD proposent plusieurs dispositifs pour inciter les entrepreneurs à investir dans les meilleures technologies possibles. Parmi ces mesures, le financement à long terme, l'accès à des réseaux, les prestations de conseil et d'accompagnement ou le cofinancement.

Un financement à long terme calibré sur-mesure en matière de risque (capital, dette mezzanine ou crédit remboursable assorti d'un échéancier adapté) garantit à l'investisseur une plus grande sécurité. Les IFD sont prêtes à financer et accompagner les entrepreneurs qui veulent et peuvent investir dans des technologies de pointe respectueuses de l'environnement – et ce, même pendant la crise du coronavirus.

L'accès aux « réseaux » fait référence à un vaste réseau de fabricants européens de matériel technologique, mais aussi à d'autres entrepreneurs de pays émergents susceptibles d'aider les investisseurs potentiels à comparer les solutions technologiques, échanger avec des spécialistes et tirer parti des expériences passées. Grâce à l'appui de ces réseaux, l'investisseur peut prendre ses décisions en connaissance de cause.

Même si beaucoup d'économies traversent actuellement une profonde récession, les risques liés au réchauffement et aux bouleversements climatiques sont, à long terme, plus graves pour l'humanité.

Le conseil et l'accompagnement sont proposés par le service BSS (Business Support Services) de DEG, sous différentes formes et à différents stades du projet : élaboration d'un business plan ou modélisation financière ; collecte d'informations relatives aux technologies et équipements de pointe ; conseils sur les processus de production récents, innovants et adaptés aux besoins spécifiques du client ; identification des gains potentiels d'efficacité, sobriété en ressources et réduction des coûts ; mise en relation des entreprises avec des experts, pour élaborer des solutions sur mesure et aider le client à concevoir un projet de développement cohérent ; identification d'améliorations potentielles de l'efficacité énergétique et de la consommation de ressources, avec notamment la conception de projets d'énergie durable.

Les programmes de soutien proposés par DEG permettent aux entreprises de renforcer la pérennité de leur développement. Ils peuvent financer notamment la formation continue ou des centres de formation. Les transferts de technologies et de compétences peuvent être cofinancés au moyen de fonds non remboursables, à travers le programme « develoPPP », cofinancé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, BMZ).

PERSPECTIVES SANITAIRES À LONG TERME

À l'aune de la crise sanitaire du coronavirus, la question qui se pose est la suivante : les sujets qui précèdent sont-ils encore une priorité ? Les entrepreneurs ne devraient-ils pas plutôt se concentrer sur la santé de leurs salariés et sur une gestion prudente et avisée de leur trésorerie ? Dans l'immédiat, la réponse est incontestablement oui.

Pourtant, pendant et après la pandémie, des opportunités vont s'offrir aux entrepreneurs africains. Pour prendre un exemple, l'un des enseignements tirés de cette crise par les industriels européens est qu'ils doivent diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et identifier des fournisseurs plus proches des producteurs. Les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne qui sont les mieux intégrés aux marchés mondiaux pourraient ainsi bénéficier de cette situation, de même que les pays disposant d'une main d'oeuvre abondante et d'un coût du travail comparativement moins élevé. De même, les producteurs africains et internationaux qui dépendaient de fournisseurs externes pour leurs achats de matières premières de produits de première transformation vont désormais privilégier un approvisionnement national – source d'opportunité pour les producteurs locaux.

Même si beaucoup d'économies traversent actuellement une profonde récession, les risques liés au réchauffement et aux bouleversements climatiques sont, à long terme, plus graves pour l'humanité. Les technologies vertes et les normes écologiques ou de qualité les plus exigeantes vont devenir, pour les producteurs, une obligation vitale. En outre, le numérique s'est considérablement développé à la faveur de la crise sanitaire, créant des opportunités de « sauter les étapes », même pour des entreprises de taille modeste.

1 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/infrastructure/> (consulté le 06/09/20)

Cet article a initialement été publié dans la revue Secteur Privé & Développement n°34 :



© 2020 - Secteur Privé & Développement